

• AIDES DE LA MAIRIE

> INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES

La commune continue de soutenir l'installation des nouveaux commerces (activités inexistantes) et la reprise de commerces amenés à disparaître. L'aide maximale est de 3.000 € TTC pour des actions de communications uniquement : communication visuelle (enseignes, flyers, stickers, etc.), communication médias (radios, TV, magazines, etc.), salons, foires, etc.

Pour plus de renseignements à ce sujet, les porteurs de projets doivent prendre contact avec le Manager de centre-ville, M. Cédric Bernardin, au **06 52 40 47 64** ou par email à **cbernardin@thaonlesvosges.fr**.



> RAVALEMENT DE FACADES

Depuis cette année, la commune a mis en place une aide financière pour les propriétaires qui souhaitent faire un ravalement de façade sous certaines conditions et dans un périmètre déterminé.

Ces informations peuvent être demandées par téléphone auprès du service urbanisme au **03 29 39 15 45** ou par email à **urbanisme@thaonlesvosges.fr**

> AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Il a pour objectif de soutenir les entreprises dans le département des Vosges qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extensions, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment. Ce dispositif est cumulatif avec celui proposé par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (voir par après). Ces informations peuvent être demandées par téléphone auprès du service urbanisme au **03 29 39 15 45** ou par email à **urbanisme@thaonlesvosges.fr**.

• AIDES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

La Communauté d'Agglomération d'Épinal propose des dispositifs d'aides aux entreprises nouvelles et existantes domiciliées sur le territoire. Ces dispositifs, qui se veulent complémentaires aux autres aides portées par les collectivités territoriales d'échelon supérieur, visent à soutenir le développement stratégique et la compétitivité des principaux acteurs économiques.

Les aides portent principalement sur des investissements immobiliers et de production. Elles concernent des secteurs d'activités variés, afin que tous les champs du dynamisme économique de l'agglomération soient concernés.

> AIDE A LA LOCATION

L'aide prendra la forme d'une subvention correspondant à un montant maximum de 20% du loyer hors charge de l'entreprise dans une limite de 800 € HT/mois pour une durée maximum de 23 mois. Le versement de la subvention se fera par acompte trimestriel étalé sur la durée maximum précitée, et sur présentation des justificatifs.



• AIDES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

> AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les entreprises dans le département des Vosges qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extensions, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.

> AIDE A L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Investissement de modernisation des outils permettant une amélioration technologique pour l'entreprise en limitant l'impact environnemental de son activité (déchet, efficacité énergétique...):

- Les investissements en matériel neuf ou d'occasion (sous condition) ou immatériel portant sur la modernisation des outils de production,
- Le renouvellement de matériel dans le seul cas où il permet une amélioration significative de la compétitivité de l'entreprise,
- Les immobilisations non productives (matériel de stockage, logistique, exposition, accessibilité, mobilier, décoration, digitalisation).

L'investissement pourra porter sur une seule machine. Le montant minimum des investissements éligibles est fixé à 5 000 € HT minimum. Dans tous les cas, n'hésitez pas à télécharger le guide complet sur :

<https://www.agglo-epinal.fr/wp-content/uploads/2021/11/livret-aides-economiques-maj-11-2021.pdf>.



• AIDES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

Le Conseil Départemental des Vosges soutient l'économie de son territoire et propose sur son site internet différents dispositifs pour soutenir les projets touristiques, favoriser l'insertion, embaucher, etc. Exemple : Boss&Vous

> BOSS&VOUS

Plateforme collaborative axée sur la géolocalisation des offres et des profils proposant un recrutement par matching de compétences. Cet outil numérique local permet le rapprochement des candidats en recherche d'emploi, d'alternance ou de stage diplômant et/ou qualifiant et des offres à pourvoir dans les Vosges.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site du CD88 :
<https://www.vosges.fr/dispositifs/economie>



• AIDES RÉGION GRAND EST

A ce jour, plus de 250 aides régionales et appels à projets à découvrir par bénéficiaire et par compétences et sous compétences sont sur le site de la région. Nous vous listons ci-après quelques exemples d'aides :

> AIDE A L'INVESTISSEMENT

Pour la modernisation des outils de production et l'intégration de nouvelles technologies ou méthodes de production ayant un impact sur la productivité, la qualité de la production, et un impact environnemental positif (par ex. automatisation, impression 3D, outils de gestion particulièrement de production et matériel informatique lié à la production)



climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



> AIDE AU FONCTIONNEMENT

Aide au conseil et/ou à la certification.

> AIDE POUR LA RELOCALISATION DES APPROVISIONNEMENTS

Cette offre d'accompagnement permet aux entreprises :

- De cartographier leurs dépenses et d'identifier les enjeux de leur politique d'achat/approvisionnement : identifier les approvisionnements critiques, les fournisseurs stratégiques
- D'analyser les risques sur l'ensemble de leur panel fournisseurs : dépendance, santé financière, risque pays, sanitaire, RSE, tensions marché
- D'obtenir des propositions de sourcing alternatifs répondant à leurs exigences et identifier les opportunités de relocalisation (profils de fournisseurs/sous-traitants alternatifs nationaux et régionaux)
- De définir des plans d'actions à court et moyen terme pour sécuriser votre chaîne d'approvisionnement

La démarche peut être lancée très rapidement à partir uniquement d'une extraction des comptes fournisseurs, et l'accompagnement peut être réalisé sur une durée d'environ 3 semaines.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site de la région Grand-Est : <https://www.grandest.fr/aides/>



• AIDES EUROPE

> FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER)

L'Union Européenne apporte son soutien à des projets dans des thématiques aussi diverses que la recherche, l'innovation, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'aide aux PME, l'environnement, la transition énergétique, l'emploi, la formation ou l'inclusion sociale.

Pour trouver le bon programme pour votre projet, rendez-vous sur : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/trouver-une-aide>



Pour l'aide à la relocalisation des approvisionnements et le FEDER, vous pouvez prendre contact avec Mme Delphine PINAULT au **03 29 69 55 97** ou par email à dpinault@cma-grandest.fr.

• AUTRES AIDES

> INITIATIVE VOSGES CENTRE OUEST (IVCO)

IVCO est membre du réseau Initiative France qui propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises un prêt d'honneur, sans intérêts ni garanties, et un accompagnement dans la réussite de leur projet, depuis son intention jusqu'à sa réalisation.

Plus d'informations en appelant Mme Estelle PINTO au **03 29 35 36 98**.

> CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES VOSGES (CCI)

La CCI des Vosges met à votre disposition des moyens humains et des outils pour relancer et développer votre entreprise, ou pour créer ou reprendre une activité.

Plus d'informations en appelant Mr Ange PELLETIER, Manager Commerces CCI Vosges, au **03 29 33 88 88**, ou rendez-vous sur : <https://les-aides.fr/aides>



> CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES VOSGES (CMA)

Pour créer, reprendre, entreprendre, développer, transmettre, investir, la CMA vous accompagne dans vos démarches et vos recherches d'aides (Région, FEDER, etc...)

Plus d'informations par téléphone au **03 29 69 55 55** ou sur le site : <https://cma-vosges.fr/>

Quels que soient vos projets....

Cédric HAXAIRE, Maire de Thaon-les-Vosges et Vice-Président à l'Économie de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, reste disponible et à votre écoute pour vous accompagner avec ses équipes. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du directeur de cabinet pour présenter vos projets en appelant au 03 29 39 15 45.